



ACADÉMIE
DE RENNES

Liberté
Égalité
Fraternité

COLIBRIS

Demande de temps partiel et Réintégration



Mode opératoire Enseignants

Ce document est à destination des enseignants du 1^{er} degré public souhaitant déposer une demande de temps partiel ou de réintégration à temps complet pour l'année scolaire 2026-2027

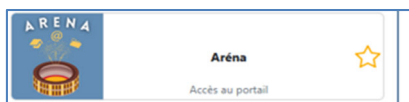
Table des matières

- 1| Se connecter à l'espace et s'authentifier
- 2| Accéder au formulaire
- 3| Renseigner le formulaire
- 4| Valider l'envoi du formulaire
- 5| Suivre sa demande
- 6| Conseils et assistance



1. Se connecter à l'espace et s'authentifier

L'accès à COLIBRIS se fait via [TOUTATICE](#) et le portail des applications ARENA



Choisir le domaine :





Colibris

CODE DE SUIVI

Un code de suivi peut être associé à vos demandes, il facilite vos échanges avec les services.

Pour retrouver une demande disposant d'un code de suivi, indiquez ce dernier ci-dessous :

ex. : CNPHNTFB

Vérifier

Pour commencer vos démarches, choisissez le menu ci-dessus correspondant à votre profil (Onglets des différents profils au dessus de l'image COLIBRIS)

- Démarches pour les personnels d'encadrement (Inspecteurs et Personnels de direction) : Onglet "Personnels d'encadrement"
- Démarches pour les personnels enseignants, d'éducation et Pay-EN du 1er degré : Onglet "Premier degré"
- Démarches pour les personnels enseignants, d'éducation et Pay-EN du 2nd degré : Onglet "Second degré"
- Démarches pour les personnels BIATPSS (Agents des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé) : Onglet "Personnel BIATPSS"

En cas de difficultés techniques (authentification), merci de contacter l'assistance AMIGO.

Les opérations pilotées directement par le Ministère (POP 1D, Accueil dans le corps des personnels de direction et dans le corps des IEN et IA-IPR, Demande de recours à l'issue du mouvement des personnels d'encadrement, etc.) sont accessibles sur ce portail : [Portail COLIBRIS National](#).

Cliquer sur « Premier degré »

[RH - Informations personnelles - Contacts](#)

[RH - Informations personnelles - Situation familiale \(Conjoint\)](#)

[RH - Informations personnelles - Situation familiale \(Enfant\)](#)

TEMPS DE TRAVAIL

ENSEIGNANTS DU 1ER DEGRÉ PUBLIC

campagne rentrée scolaire 2026-2027. Début de campagne le 12/01/2026 à 9h00 au 31/03/2026 à 23h59

[RH - Demande de temps partiel 1D public - rentrée scolaire 2026](#)

ENSEIGNANTS DU 1ER DEGRÉ PRIVÉ

campagne rentrée scolaire 2026-2027. Début de campagne le 10/12/2025 à 14h00 au 23/01/2026

[RH - Demande de temps partiel des personnels 1D privé - rentrée scolaire 2026](#)

Pour accéder aux démarches disponibles dans l'application COLIBRIS – [Portail des démarches](#), vous devez de nouveau vous identifier :



ACADÉMIE DE RENNES
Liberté
Égalité
Fraternité

Colibris

Connexion / Inscription

Partiel point

Accueil Personnels d'encadrement Premier degré Second degré Personnels BIATPSS Procédures Académiques Internes Mes demandes

Je suis un utilisateur académique ou de l'administration centrale

Se connecter

OU

Se connecter en tant qu'utilisateur externe

Choisissez votre guichet d'authentification

Académie Rennes

Valider

2. Accéder au formulaire

ACADÉMIE DE RENNES
Liberté
Égalité
Fraternité

Colibris

register on
Déconnexion

Accueil Personnels d'encadrement Premier degré Second degré Personnels BIATPSS Procédures Académiques Internes Mes demandes

RH - DEMANDE DE TEMPS PARTIEL 1D PUBLIC - RENTRÉE SCOLAIRE 2026

Matiers du XXI^e siècle
COLIBRIS
L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

1 2 3 4 5 6

Temps partiel

RH - DEMANDE DE TEMPS PARTIEL 1D PUBLIC - RENTRÉE SCOLAIRE 2026

Vous accédez directement au formulaire en ligne

3. Compléter le formulaire

A noter : Tout au long du formulaire et jusqu'à la validation, vous avez la possibilité de :

- revenir en arrière,
- annuler votre démarche
- suspendre votre saisie (enregistrement d'un brouillon) pour la reprendre ultérieurement

Etape 1 : sélection du motif de la demande.

RH - DEMANDE DE TEMPS PARTIEL 1D PUBLIC - RENTRÉE SCOLAIRE 2026



1 2 3 4 5 6

Temps partiel

RH - DEMANDE DE TEMPS PARTIEL 1D PUBLIC - RENTRÉE SCOLAIRE 2026

****Sélectionnez****

Convenances personnelles
Création ou reprise d'entreprise
Handicap personnel
Naissance ou adoption
Réintégration à temps complet
Soins à un proche atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne ou victime d'un accident ou maladie grave

****Sélectionnez**** ▼

Suivant

Abandonner

Pour chaque motif, un rappel des règles de gestion est visible. Une fois votre motif sélectionné, vous devrez confirmer avoir pris connaissance des règles spécifiques.

[Etape 2 et 3 : Informations agent](#)

Certaines informations sont pré-remplies et ne peuvent pas être modifiées

[Etape 4 : Informations sur votre service](#)

Indiquer le nom – prénom et mail de votre supérieur hiérarchique

[Etape 5 : informations familiales](#)

Nombre d'enfants à charge
et leurs noms- prénoms et dates de naissance dans l'ordre indiqué.

[Etape 6 : informations sur vos souhaits](#)

RH - DEMANDE DE TEMPS PARTIEL 1D PUBLIC



1 2 **3** 4
Temps partiel

RH - DEMANDE DE TEMPS PARTIEL 1D PUBLIC

Envisagez-vous de participer au mouvement intra-départemental ? *

☐ Oui ☐ Non

Demande effectuée dans le cadre d'une retraite progressive *

☐ Oui ☐ Non

Type de demande *

☐ Initiale ☐ Renouvellement

INFORMATIONS SUR LE TEMPS PARTIEL

Formule souhaitée *

****Sélectionnez**** ▼

****Sélectionnez****

Annualisée

Hebdomadaire

... au cours de l'année scolaire ? *

[Précédent](#) [Suivant](#) [Abandonner](#)

Nous vous invitons à bien lire toutes les informations et à compléter tous les champs demandés. Le temps partiel à hauteur de 60% n'est pas proposé dans le département des côtes d'armor.

Vous pourrez prioriser 2 jours vachés maximum (sans garantie d'obtenir le jour demandé).

Motivation et justificatifs de la demande.



Seul le formulaire pour raisons médicales doit être déposé sur l'application. Les pièces à caractère médical accompagné du formulaire seront à transmettre par courrier, sous pli confidentiel au service Div1d – 8 bis rue des champs de pies – 22023 ST BRIEUC Cédex

En mentionnant vos nom – prénom sur l'enveloppe et en indiquant également le motif : « demande de Temps partiel »

4. Valider l'envoi du formulaire

Effectuez une **dernière relecture** du contenu de votre saisie.

Cliquez sur « **valider** » si les informations saisies sont correctes ou sur « **précédent** » si vous remarquez une erreur dans le récapitulatif ou si vous souhaitez modifier un élément sur l'une des pages ou « **abandonner** », si vous ne souhaitez plus formuler de demande.

Lorsque vous validez votre formulaire, un **courriel** contenant le **code de suivi** de votre dossier sera automatiquement envoyé à votre **adresse professionnelle**. Ce code de suivi facilitera le suivi de votre demande jusqu'à sa clôture.

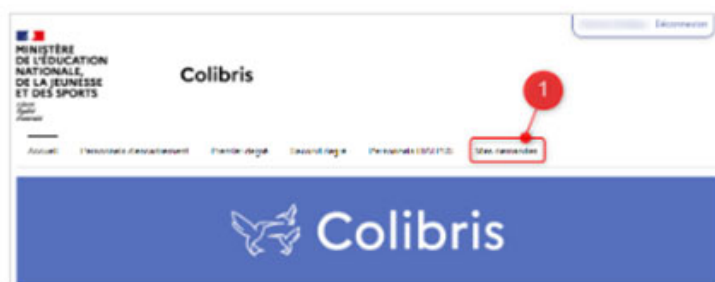
5. Suivre votre demande

Une fois votre dossier soumis, vous pouvez **accéder à votre demande enregistrée à tout moment** :

1 Vous avez 2 possibilités d'accès :

- Soit depuis le bandeau d'accueil via l'onglet « **Mes Demandes** » ;
- Soit depuis le bandeau d'accueil grâce au **code de suivi** qui vous a été communiqué par courriel.

2 Vous visualisez alors le récapitulatif et le statut de votre demande.



RH - DEMANDE DE TEMPS PARTIEL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE COMPLÈTE 2023-2024

Le formulaire a été enregistré le 18/01/2023 16:37 avec le numéro 53-145.
 Votre dossier est pris en charge par :
 DSDEN22 - DIV1D - division du premier degré
 Vous pouvez revenir sur cette page en utilisant ce code de suivi : NJQCHRM6

RÉSUMÉ (AFFICHER LE DÉTAIL DE LA DEMANDE)

HISTORIQUE

Demande à annuler

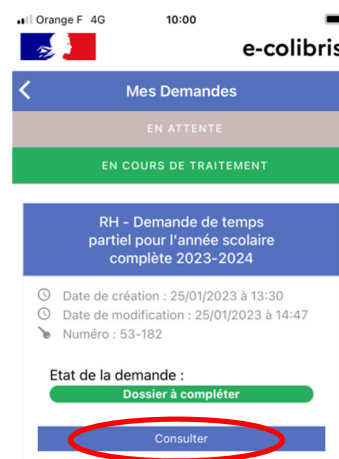
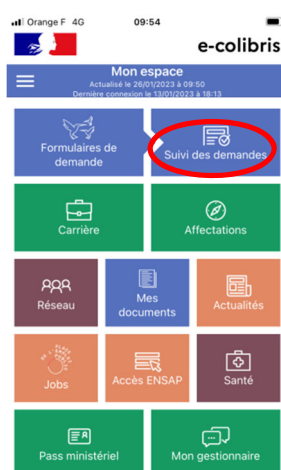
2

Vous pouvez également suivre votre demande via l'application mobile

e-colibris

Pour découvrir et télécharger l'application : rendez-vous sur le site de l'académie :

<https://www.ac-rennes.fr/e-colibris-votre-nouvelle-application-mobile-rh-122647>



En cas de **problème d'accès** aux applications :



6. Suivre votre demande

Pour un **conseil/une question** : contacter votre service gestionnaire

<u>Côtes d'Armor</u> : ce.div1d22@ac-rennes.fr Régine Barre : 02 96 75 90 31 Isabelle Le Bot : 02 96 75 90 30	<u>Finistère</u> :
<u>Ille et Vilaine</u> : ce.35div1remp@ac-rennes.fr Nicolas Porrot : 02 99 25 10 51	<u>Morbihan</u> : ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr Nolwenn Boulaire : 02 97 01 86 41 Mme Verrier/Caret : 02 97 01 86 42



Lorsque votre demande est complète, la démarche effectuée sur l'application Colibris prend fin. Une réponse vous sera apportée par le service de gestion une fois votre demande de temps partiel traitée.